

## DOC 5

### **Clarification concernant l'enveloppe de financement de 15 millions prévue pour le coton dans le Programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles**

#### Remarque

Il est important que la Commission Européenne (CE), le COS-coton, l'Unité de Coordination (UC) du Programme et les cinq organisations internationales (OIs) aient, avant la tenue des ateliers régionaux, une compréhension claire sur la partie du budget qui est prévue pour le coton et qui s'inscrit dans un montage financier assez complexe. Cette note constitue une proposition de clarification établie sur la base de la convention de financement du Programme<sup>1</sup> et de renseignements complémentaires obtenus au niveau de l'UC du Programme. Il est demandé aux Membres du COS, en particulier aux représentants de la CE et de l'UC du Programme, de compléter ou corriger cette note, si nécessaire.

#### Proposition d'interprétation

Le tableau indicatif du budget, nous indique que, sur un total général de 45 millions EUR, un montant de 36,5 millions EUR est prévu pour l'ensemble des accords de financement qui seront signés avec les cinq OIs (CFC, FAO, ITC, UNCTAD, BM), chargées de la mise en œuvre des appuis aux produits de base agricoles qui seront sélectionnés. A ce stade, les montants définitifs et la part du cofinancement ne sont pas connus. La différence entre 36,5 millions et 45 millions, soit 8,5 millions EUR, est constituée par : (i) Coordination (5,3 millions, incluant 0,4 million de support au COS-coton) ; (ii) Imprévus (2,7 millions) ; (iii) Evaluation du programme : (0,3 millions) ; (iv) Audit (0,2 millions).

	Million EUR
IOs	36.5
Coordination (Coordination Unit, Support to COS-Coton, workshops and studies) <sup>7</sup>	5.3
Contingencies	2.7
Evaluation	0.3
Audit	0.2
<b>Grand Total</b>	<b>45.0</b>

(convention de financement, page 24)

Un tiers du budget total, représentant **15 millions EUR**, est alloué à des activités destinées à appuyer la mise en œuvre du Partenariat UE-Afrique sur le coton, en incluant un appui au COS-coton

Avec cette proportionnalité, on peut considérer que les coûts liés à la coordination, l'évaluation et l'audit seront imputables à hauteur d'un tiers sur le volet coton, soit :

- Coordination : 4,9 millions EUR (5,3 – 0,4 pour appui au COS-coton)

- Evaluation & Audit : 0,5 million EUR

Pour un total de : 5,4 millions EUR / 3 = **1,8 millions EUR**

---

<sup>1</sup> Voir fichier attaché

Il faut encore tenir compte des 0,4 million EUR destinés à l'appui au COS-coton. Il reste donc un total de **12,8 millions EUR**, soit 35% des 36,5 millions EUR prévus pour l'ensemble des appuis aux produits de base agricoles, qui sont destinés à des appuis directs à la mise en œuvre du Plan d'action dans le cadre du Partenariat UE-Afrique sur le coton

Pour avoir une idée précise du montant qui reste à allouer au coton, il faut déduire les montants déjà engagés, pour un total de **3 234 821 EUR** réparti comme suit :

- Projet CFC : "Commercial Standardisation of Instrument Testing of Cotton for the Cotton Producing Developing Countries in Africa (CFC/ICAC/33): **2 585 821 EUR** (en cofinancement)
- QSA FAO : "Pilot project for diversification and production improvements in Cotton Production Systems.: **264 000 EUR**
- QSA BM : Technical Assistance on Cotton Market & Price Risk Management for West Africa : **385 000 EUR**

Il resterait donc près de **9,57 millions EUR** à allouer au coton. Cette somme est comprise comme étant une somme minimum pour 2 raisons :

- (i) Un cofinancement/financement peut également être apporté par les OIs, bien que ces montants ne soient pas encore connus. Notons que, pour les 2 QSA acceptées sur le volet coton et mentionnées ci-avant, le cofinancement reste à déterminer. Par contre, sur le projet CFC, un financement de 1 611 103 € est apporté par le CFC<sup>2</sup> .....
- (ii) Une partie des imprévus (2,7 millions EUR), non déterminable à ce stade, pourrait éventuellement revenir au coton. Il ne faut cependant pas trop tabler là-dessus.

Par ailleurs, concernant l'utilisation et la répartition des 36,5 millions EUR prévus pour les appuis des OIs, il ya lieu de préciser les trois points suivants :

- (i) 23 millions EUR (63%) – **Tranche I** - sont alloués à la Phase I qui s'étend jusqu'à fin 2010. Contractuellement, cette somme est répartie entre les 5 OIs de la manière suivante :
  - CFC : 3,35 millions
  - FAO : 6,50 millions
  - ITC : 4,10 millions
  - UNCTAD : 2,55 millions
  - BM : 6,50 millions (dont 4 millions pour les activités de gestion de risque et 2,5 millions pour les activités de valeur ajoutée/diversification).

Cette somme est donc allouée à l'ensemble des appuis aux produits de base agricoles, **y compris le coton**, qui seront proposés et acceptés par le comité de pilotage

- (ii) Le reste, soit 13,5 millions EUR (37%) – **Tranche II**- sera alloué après l'évaluation de mi-parcours (mid-term review).
- (iii) Concernant les appuis au coton, une certaine flexibilité semble exister pour la tranche I. Cela veut dire que, des 9,57 millions EUR qui restent à allouer au coton, on pourrait éventuellement dépasser l'allocation de  $9,57 * 0,63 = \mathbf{6,03 \text{ millions EUR sur la tranche I}}$ , pour autant que l'ensemble des appuis acceptés (coton + autres produits) reste au niveau des 23 millions EUR prévus pour la tranche I.

---

<sup>2</sup> Pour information, le coût total de ce projet s'élève à 6 410 841 € (contributions CFC/CE + 2 213 917€ résultant de diverses contributions de contrepartie).